

Rousserolle effarvatte

Acrocephalus scirpaceus



Groupe d'Etudes
Ornithologiques
des Côtes d'Armor

G.E.O.C.A

La Rousserolle effarvatte est une grande migratrice qui se reproduit du nord-ouest de la France jusqu'à la mer Caspienne et l'est de l'Oural (**D**). En période inter-nuptiale, toutes les populations européennes quittent les régions tempérées pour hiverner en Afrique tropicale (**C**). Au début du XX^e s., l'espèce a connu une expansion vers le nord de l'Europe et une plus grande régularité de nidification avec augmentation des effectifs vers l'ouest (**G**). En France, il s'agit d'un nicheur commun dans une grande diversité de zones humides avec une ceinture végétale suffisante (phragmitaies surtout). En Bretagne, l'absence de roselières conséquentes à l'intérieur des terres engendre une répartition quasi exclusivement littorale de l'espèce dans le Morbihan, le Finistère et les Côtes-d'Armor. En Ile-et-Vilaine, les parties continentales sont colonisées grâce à la présence de marais et de nombreuses queues d'étangs favorables (**C**).

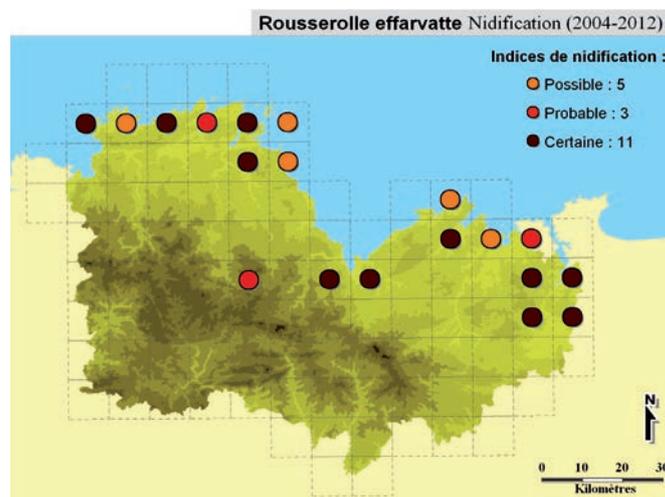
Statut en Côtes-d'Armor

Nicheuse récente en Bretagne, la Rousserolle effarvatte fut contactée pour la première fois dans le Finistère dans les années 1930, et il faudra attendre l'enquête 1970-1975 pour obtenir les premières mentions de reproduction en Côtes-d'Armor (**G** ; **E**). Dès lors, la population se développera de manière assez limitée avec une nette concentration sur le littoral, zone où sont présentes les roselières. La faible densité d'étangs intérieurs et de zones humides favorables a certainement limité son expansion dans le département, au contraire de départe-

ments voisins comme l'Ille-et-Vilaine. Entre 1988 et 1999, 7 données seulement concernent des individus à l'intérieur des terres dont 5 avec indices possibles de reproduction (chanteurs), toutes situées sur des étangs: Pont-Larron (Rostrenen), Jugon-Lacs, Bosméléac (Saint-Martin-des-Prés), Bétineuc (Saint-André-des-Eaux) et Moulin de Bois (Saint-Bihy). Depuis lors, toutes les données se concentrent sur le littoral à l'exception d'une. Durant l'enquête 2004-2012, l'espèce a été trouvée nicheuse sur 1 seul site intérieur, à l'étang de Saint-Connan. En Côtes-d'Armor, la Rousserolle effarvatte est désormais essentiellement localisée sur 3 zones littorales :

- les marais littoraux du Trégor et du nord-Goëlo s'étendant de la baie de Lannion jusqu'à la baie de Paimpol (Quellen, Trestel, Pleubian, Loguivy...). De nombreux petits marais accueillent au total une population relativement importante devant comprendre plus de 100 couples (**GEOCA, 2012**).
- le fond de baie de Saint-Brieuc.
- le littoral est entre le cap Fréhel et l'estuaire de la Rance. Ce dernier site avait fait l'objet d'une estimation globale de 80 à 100 couples, toutefois répartis sur les 2 départements (Côtes-d'Armor et Ile-et-Vilaine) (**Février, 2002**).

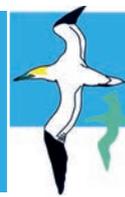
En Côtes-d'Armor, en moyenne, la Rousserolle effarvatte arrive pour nicher vers le 18 avril et est contactée au départ vers ses quartiers d'hivernage jusqu'au 17 août. Des migrateurs peuvent éga-



Auteur : Antoine Plévin & Sandy Garandeau
Extrait de GEOCA (2014). Oiseaux des Côtes-d'Armor. Statut, distribution, tendances. Saint-Brieuc, 416 p.

Rousserolle effarvatte

Acrocephalus scirpaceus



Groupe d'Etudes
Ornithologiques
des Côtes d'Armor

G.E.O.C.A

lement passer tardivement dans le département comme l'individu observé le 22 octobre 1995 sur la plaine de Taden. Migrant de nuit, l'espèce n'est pas contactée lors des suivis de migration. En revanche, il s'agit d'une des espèces majoritaires dans les captures réalisées lors des opérations de baguage. La plus récente, réalisée du 7 au 16 août 2013 sur la Réserve Naturelle de la baie de Saint-Brieuc, a permis la capture de 16 Rousserolles effarvattes sur 82 oiseaux au total. Les autocontrôles réalisés au cours de cette session montrent qu'il s'agissait vraisemblablement de groupes familiaux locaux, ce qui est le cas sur les autres sites testés. Ainsi l'opération la plus régulière menée à Lancieux de 1984 à 1991, principalement en juillet, a permis de capturer entre 16 (1991) et 68 individus (1987). De plus, en 1986, 10 oiseaux bagués l'année précédente ont été retrouvés. Sur 3 années (1984, 1985, 1986), près de la moitié des individus était des immatures. La présence d'1 nid avec 3 œufs avait également été notée le 1^{er} août 1986. En août et septembre 2008, le même secteur a fait l'objet d'une opération où 45 Rousserolles effarvattes (dont 42 juvéniles) ont été baguées sur les 96 oiseaux pris (**Bargain, 2008**).

Les Côtes-d'Armor sont le seul département breton pour lequel la Rousserolle effarvatte n'arrive pas dans les 10 espèces les plus baguées montrant en partie une faiblesse des effectifs dans ce département mais surtout une pauvreté en roselières favorables et donc en pression de baguage des passereaux paludicoles (**Illiou & Hémerly, 2012**).

En dehors des opérations de baguage, les 2 plus gros rassemblements notés comportaient 30 individus : l'un au marais du Quellen à Trebeurden le 18 juin 1989, l'autre, plus récent, en amont du moulin de Doitelle à Lancieux le 31 mai 2003.

Tendances et perspectives

Globalement, peu de changements sont constatés dans la répartition de la Rousserolle effarvatte à l'échelle des Côtes-d'Armor. Elle se concentre toujours sur le littoral où elle colonise en faibles

effectifs les petits marais encore présents pour peu que les conditions d'accueil y soient favorables. On constate en effet l'assèchement de certaines roselières ou des aménagements (voire des fauches) qui peuvent lui être néfastes. Les faibles effectifs départementaux rendent son statut local relativement fragile. On peut également noter la disparition de l'espèce comme nicheuse à Saint-Brieuc (dernière mention en 2000) du fait des aménagements portuaires qui ont conduit à l'assèchement d'une petite zone humide (**P**). A plus large échelle, la Rousserolle effarvatte, tout comme certains passereaux migrants transsahariens, a connu une diminution de ses effectifs dans les années 1990, finalement compensée par une hausse dans les années 2000. Ainsi, la population nicheuse semble stable sur le long terme (**J**). A Trunvel, dans le Finistère, une opération de baguage régulière permet de constater une possible baisse des effectifs, la moyenne d'individus capturés sur 100 m de filet passant de 804,9 sur la période 1988-2012 à 567,9 en 2013 (**Dubessy & Guyot, 2013**).

Bibliographie

Bargain B. (2008). Conservation des zones de halte migratoire du Phragmite aquatique en Bretagne. Bilan du programme de baguage standardisé en août et septembre 2008. Bretagne Vivante.

Février Y. (2002). Avifaune de la Rance de Dinan à Saint-Malo. Statut actuel et bilan des 5 premières années de suivi. GEOCA, novembre 2002.

GEOCA (2012). Statut et répartition de l'avifaune d'intérêt communautaire ou à haute valeur patrimoniale sur les habitats terrestres de la ZPS Trégor-Goëlo FR5310070. Communauté de communes Paimpol-Goëlo.

Dubessy F. & Guyot G. (2013). Bilan de la station de baguage de Trunvel. Bretagne Vivante/DREAL Bretagne/Conseil Général du Finistère, 66 p.

Illiou B. & Hémerly F. (2012). Le baguage des oiseaux en Bretagne : un outil de connaissance. *Ar Vran*, 23-1 : 29-50.

Auteur : Antoine Plévin & Sandy Garandeau

Extrait de GEOCA (2014). Oiseaux des Côtes-d'Armor. Statut, distribution, tendances. Saint-Brieuc, 416 p.

